



FONDATION  
MASSÉ-TRÉVIDY

**Lors de sa séance du 27 avril 2018, le conseil d'administration a :**

- Validé, sur les indications des commissions financières qui s'étaient préalablement réunies, les comptes administratifs et l'affectation des résultats de 2017 pour les établissements et services des secteurs suivants :
  - Direction générale et gestion propre
  - Enfance et familles
  - Personnes Agées Personnes Handicapées
  - Formation Insertion
- Été informé sur les comptes 2017 des Sociétés par Actions Simplifiées
- Entendu les bilans et perspectives des directions suivantes :
  - Insertion ;
  - Asile et migrants
  - Logement et habitat jeune
  - Prévention spécialisée
  - Roulez Jeunesses
- Désigné les administrateurs délégués auprès des directions ;

***Le conseil d'administration, à l'unanimité, a approuvé le relevé de décisions en vue de sa publication sur le site Internet de la Fondation.***